

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 857

présenté par  
Mme Michèle Delaunay

-----

**ARTICLE 39**

Substituer à l'alinéa 133 les deux alinéas ainsi suivants :

« *b*) Les 1° à 4° et les 6° à 9° sont abrogés ;

« *c*) Au début du 5°, les mots : « 5° L'octroi » sont remplacés par les mots : « L'assurance maladie assure le versement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.